



**RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL**  
Un Peuple-Un But-Une Foi

**SOIXANTE-DIX-NEUVIEME SESSION DE L'ASSEMBLEE MONDIALE**

-----

**DECLARATION DU SENEGAL**

|                 |                                                                       |
|-----------------|-----------------------------------------------------------------------|
| Point 12.3      | Maladies transmissibles<br>Stratégie pour mettre fin à la tuberculose |
| Document        | Documents A79/5 et EB158/2025/REC/1, décision EB158(3)                |
| Action attendue | Prendre note du rapport et adopter le résolution et décision EB158(3) |
| Temps           | 2 mn                                                                  |
| Commission      | A                                                                     |

**Monsieur le Président,**

**Distingués délégués,**

La délégation du Sénégal souscrit à la déclaration faite par le Nigeria au nom du Groupe africain sur la stratégie pour mettre fin à la tuberculose.

Le Sénégal remercie le Directeur général de l'OMS pour le rapport sur la stratégie End TB, soumis en application de la résolution WHA73.3. Si des progrès notables ont été enregistrés, le rapport EB158/10 rappelle l'urgence d'une action renforcée, coordonnée et multisectorielle pour atteindre les cibles de 2030.

Le Sénégal réaffirme son engagement total envers la stratégie End TB. Notre pays a enregistré des avancées significatives : l'incidence est de 132 pour 100 000 habitants en 2025 ; le taux de succès thérapeutique atteint 90% en 2025 ; la co-infection TB-VIH a été réduite de 7% à 3% entre 2015 et 2025 ; plus de 25 000 personnes ont bénéficié d'un traitement préventif depuis 2015. Le Sénégal a adopté les protocoles courts entièrement oraux pour la TB pharmacorésistante ; et le financement domestique pour les médicaments et intrants est passé de 250 millions FCFA en 2020 à 1 400 000 000 FCFA en 2025. La réponse communautaire mobilise 565 organisations de base, dans le cadre d'un Plan stratégique national intégré contre le sida, la tuberculose, les hépatites virales et les IST 2023-2030.

Pour accélérer la mise en œuvre, le Sénégal met l'accent sur : l'accès universel au dépistage rapide par l'expansion des tests moléculaires ; la généralisation du traitement préventif conformément aux cibles mondiales 2027 ; la prise en charge intégrée et centrée sur le patient incluant le soutien nutritionnel, psychosocial et financier ; la réduction des coûts

catastrophiques pour la TB pharmacorésistante ; le renforcement de la recherche et l'accès aux nouveaux vaccins et outils diagnostiques ; et la mobilisation accrue des ressources domestiques et internationales.

Le Sénégal soutient pleinement l'élaboration d'une stratégie post-2030, en cohérence avec la préparation de la troisième Réunion de haut niveau des Nations Unies en 2028, et appelle à un renforcement de la solidarité internationale, à une augmentation substantielle du financement mondial, à un accès équitable aux innovations et à un engagement politique renouvelé au plus haut niveau.

Le Sénégal prend note du rapport et invite à adopter la résolution EB158/2025/REC/1 et la décision EB158(3).

Je vous remercie.